



Madame la Présidente de l'Association
De Défense du quartier de l'Épargne
2 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES

Nom du Service :
Affaire suivie par : H. AUGIER
Tél. : 02.37.91.36.51
Mél. : herve.augier@agglo-ville.chartres.fr

Chartres, le 27 Novembre 2014

Objet : Equipement culturel et sportif du pôle gare

Madame la Présidente,

Je fais suite à votre lettre en date du 10 novembre 2014 pour vous confirmer qu'à la demande de Chartres Métropole, le dossier de permis de construire déposé en mes services pour la réalisation de l'équipement cité en objet a été retiré.

Un nouveau permis de construire sera déposé en 2015, qui fera l'objet d'un avis dans la revue municipale « Votre Ville », ainsi que d'un affichage en mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations distinguées.



Michel TEILLEUX

Pour le Député-maire et par délégation,
Le conseiller délégué à l'urbanisme,